

A la suite de ce rapport se trouvent ceux des trois écoles normales, celui de l'école d'agriculture du collège de l'Assomption, celui de l'école des arts et Manufactures de Montréal, et les rapports des inspecteurs d'école.

Quelques-uns de ces documents se rapportent à l'année 1868, et bien que toutes les statistiques soient celles de l'année 1867, pour laquelle, d'après l'entente qui existait avant la confédération, le rapport devait être plus détaillé, j'aurai souvent occasion de faire allusion à des faits qui se sont passés dans l'année 1868.

La publication d'un rapport triennal donnant les statistiques des écoles par municipalités, et le détail de tous les renseignements recueillis sur les institutions d'éducation supérieure, ainsi que les rapports des inspecteurs d'école, avait été jugée suffisante par le comité des deux chambres chargé de surveiller les impressions, et l'on était convenu que dans un but d'économie, on ne publierait les deux autres années qu'une récapitulation des statistiques. Cette récapitulation pour l'année 1868 sera prochainement publiée.

On verra de plus par le rapport de M. le Principal de l'école normale Laval, que le nombre total des élèves de l'école normale proprement dite s'est élevé en 1868 à 222 : savoir, 49 à la division des instituteurs, et 73 à la division des institutrices. Les écoles-modèles ont fourni 529 élèves ; de sorte que cette institution a donné l'instruction dans l'année 1868 à 651 individus.

J'attirerai l'attention sur les passages suivants des rapports des deux autres écoles normales.

« J'ai le plaisir de vous annoncer, dit M. le Principal de l'école normale Jacques-Cartier, que tous nos instituteurs munis de diplômes qui ont terminé leur cours (l'année dernière) enseignent en ce moment. »

« Les rapports envoyés à l'école, dit M. le Principal de l'école normale McGill, établissent que 253 des élèves qui ont obtenu des diplômes se livrent aujourd'hui ou se livraient encore tout récemment à l'enseignement ; 12 sont revenus à l'école pour obtenir des diplômes d'un degré plus élevé. Beaucoup d'autres, je n'en doute pas, ont enseigné sans m'en donner avis. »

M. le Principal de l'école normale Laval se plaint avec raison dans son rapport de l'insuffisance du local où se trouve entassé le nombre considérable d'élèves de cette institution. Le Vieux Château qui a déjà servi à deux reprises à l'école normale est non-seulement un très-vieux édifice ; mais il est encore mal adapté à cette destination. Dès que l'état des finances de la Province le permettra, il y aura la plus grande utilité à construire un édifice digne de l'objet important auquel cette institution est destinée.

Le mouvement des écoles normales pendant l'année 1867, et depuis le commencement de leur établissement, se résume dans les tableaux suivants ; le premier indiquant le nombre des élèves, et l'autre celui des diplômes accordés.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	École J.-Cartier.			École McGill.			École Laval.			Grand Total.
	Elèves-instituteurs	Elèves-institutrices	Total	Elèves-instituteurs	Elèves-institutrices	Total	Elèves-instituteurs	Elèves-institutrices	Total	
1ère sess. 1857	18	5	23	30	22	52	45	25	70	
Sess. 1857-1858	46	7	53	70	36	106	89	103	192	
Sess. 1858-1859	50	7	57	83	34	117	91	128	219	
Sess. 1859-1860	53	9	62	81	40	121	102	126	228	
Sess. 1860-1861	52	5	57	61	41	102	98	109	207	
Sess. 1861-1862	41	10	51	68	39	107	90	110	200	
Sess. 1862-1863	57	8	65	80	39	119	104	124	228	
Sess. 1863-1864	56	7	63	74	34	108	97	116	213	
Sess. 1864-1865	56	5	61	65	43	108	104	115	219	
Sess. 1865-1866	43	2	45	75	39	114	84	130	214	
Sess. 1866-1867	35	2	37	75	43	118	80	128	208	

DIPLOMES octroyés aux Ecoles Normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de diplômes octroyés.	Jacques-Cartier.			McGill.			Laval.			No. d'élèves instituteurs	No. d'élèves institutrices.	Grand Total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies	20	12	32	10	22	32	13	13	26	45	10	55
Ecoles modèles	98	15	113	130	145	275	81	102	183	191	232	423
Elémentaires	85	28	113	251	282	533	36	129	165	149	383	532
Totaux	203	55	258	391	449	840	130	231	361	388	625	1013

L'introduction dans les écoles normales d'un enseignement plus complet et plus pratique de l'agriculture, a été recommandée dans un rapport du comité de l'Assemblée Législative, chargé de s'enquérir de l'agriculture et de la colonisation, et une somme de \$12,000 a été votée pour cet objet.

Les résultats obtenus dans quelques parties de la France et de la Belgique par l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture, dans les écoles normales, et surtout le succès des fermes-modèles en rapport avec l'école normale centrale de Dublin, et avec les écoles-modèles des autres grandes villes de l'Irlande, m'ont engagé à recommander l'établissement des fermes-modèles en rapport avec nos écoles normales, comme un des meilleurs moyens de répandre l'instruction agricole. Nul doute alors que les élèves-maitres des écoles normales, ayant au moins certaines connaissances théoriques et pratiques de l'agriculture et de l'horticulture, ne fussent très-aptés et très-disposés à contribuer puissamment au progrès agricole. Ce n'est point seulement la dissémination des connaissances agricoles qui se ferait par le moyen des écoles dirigées par ces élèves-maitres, ce n'est point seulement l'importance de cette noble carrière mieux inculquée aux jeunes élèves ; ce serait encore la propagande que chaque maître ferait dans son voisinage, l'influence qu'exerceraient ses avis, et au cas où il lui serait possible de se procurer une petite étendue de terre pour y faire quelque culture, ses exemples.

On a semblé préférer un système de fermes-modèles réparties dans les divers comtés. L'enseignement agricole pratique donné dans les écoles normales, loin d'être un obstacle à cette mesure, y conduirait naturellement. Il est bien permis de penser que les élèves sortis de l'école normale seraient des directeurs tout préparés pour ces institutions ; qu'un certain nombre au moins d'entre eux prendrait un goût particulier à l'agriculture, et que dans le cas même où ils abandonneraient l'enseignement, au lieu d'embrasser quelque profession libérale ou d'émigrer, comme ça été le cas pour quelques-uns des anciens élèves, ils feraient ici des agriculteurs instruits, et sinon des directeurs de fermes-modèles, des fermiers modèles.

Ces motifs, qui ont décidé le gouvernement et la législature à voter la somme qui a été ainsi allouée, m'ont engagé à m'occuper immédiatement après la dernière session de donner effet à ce vote. Cependant, comme il s'agissait de faire une expérience nouvelle dans ce pays, le gouvernement a cru devoir consulter avant d'agir, tant sur le mode à suivre que sur ses détails, les membres du conseil de l'Instruction Publique, ceux de la chambre d'agriculture et des agriculteurs pratiques distingués ; et trouvant une grande différence d'opinion sur plusieurs points importants, en même temps qu'il demandait aux directeurs des écoles normales des rapports spéciaux sur la manière de faire accorder ces études pratiques avec le programme de ces écoles, il a chargé M. l'abbé Godin, ancien directeur de la ferme-modèle du collège de Ste. Thérèse, d'étudier en Europe les institutions analogues et particulièrement les fermes-modèles qui sont en rapport avec les écoles normales d'Irlande, et il y a tout lieu d'espérer que si la législature veut bien voter de nouveau la somme qui lui avait été demandée l'année dernière, ce projet, auquel j'attache la plus grande importance, pourra être prochainement conduit à maturité.